Image not found or type unknown

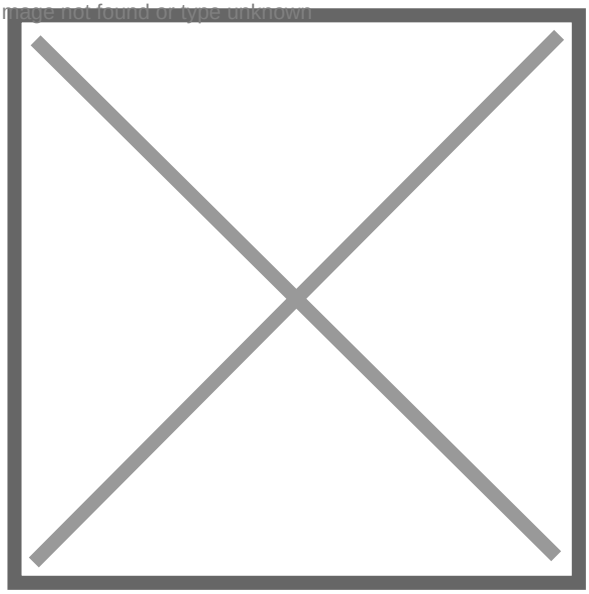

Signification de vente de meubles

Par **Santal**, le **26/04/2012** à **19:12**

Bonjour,

Aujourd'hui 26 Avril , j'étais sujet à une signification de vente, et je devais me trouver à mon domicile pour l'enlèvement des meubles. Or, aujourd'hui personne n'est venu, ni l'huissier ni quelqu'un d'autres !
J'aimerai savoir, s'il vous plait, ce qui va ce passer à partir de maintenant ?
Est-ce que l'huissier peut venir tout moment pour récupérer les meubles ou il faut que je fasse une démarche spéciale ?

En attendant de vous lire,

Merci d'avance.

Par **pat76**, le **28/04/2012** à **16:14**

Bonjour

Vous aviez une dette que vous n'avez pas remboursée. Le créancier a fait une action en justice, le tribunal vous a condamné à payer.

Un huissier est intervenue pour l'exécution du jugement.

Vous avez reçu obligatoirement avant la saisie-vente, un commandement à payer, par le huissier?

Par **Santal**, le **28/04/2012** à **17:55**

Oui, mais je paye un peu , mais j'arrive pas trop à honorer mes échéance vu ma petite retraite .Mais est ce qui peut repasser à tout moment .
Je vous souhaite un bon weekend

Par **pat76**, le **28/04/2012** à **18:03**

Rebonjour

Il y avait eu un jugement par un tribunal?

Il vous avait été notifié par voie de huissier?

Par **Santal**, le **28/04/2012** à **19:06**

Oui, il a été notifié par voie d'huissier

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés